

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU MERCREDI 05 FEVRIER 2020

Désignation du secrétaire de séance

Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)

Approbation du compte rendu de la séance du 12 décembre 2019

RESSOURCES HUMAINES

1 - Tableau des emplois communaux

2 - Recrutement et rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les vacances de février et d'avril 2020

GESTION

3 - LIMOGES METROPOLE – Rapport d'activités 2018